

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-1436

présenté par
Mme Sylla

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Aide publique au développement »**

Au tableau de l'état B annexé à la présente loi, substituer aux mots :

« Aide économique et financière au développement »

les mots :

« Financements solidaires »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel; il s'agit de concrétiser l'approche partenariale souhaitée par le Président de la République présentée lors du discours de Ouagadougou et rappelée lors du sommet Afrique-France de Montpellier des 7 et 8 octobre 2021.